

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Informatique Insee : la direction doit proposer un nouveau projet !

Le 13 juillet 2012, la direction de l'informatique a transmis à chaque agent du SGI, des CNI et des SIN une note de service intitulée « Point d'avancement sur le Centre d'Exploitation Informatique de Metz ».

De toute évidence, il s'agit pour ces dirigeants de répondre à la pétition signée massivement fin juin par les personnels de ces établissements informatiques et qui conteste les orientations prises par la direction.

On notera au passage que certains agents de la sphère informatique, pourtant directement touchés par les restructurations annoncées, ne sont pas destinataires de la note : agents des DRI, ex-dactylocodeuses sous contrat, agents isolés bénéficiant de la TAI pour des raisons professionnelles.

Pour les personnels de l'informatique, cette note est un déni total de leur motivation, de leur investissement et de leur qualification. La note ne les évoque que très vaguement. Dans cette note, ils ne sont que la variable d'ajustement d'un brillant projet technocratique.

Pour notre part, nous refusons absolument l'opposition entre agents de l'Insee, quel que soit leur lieu d'affectation.

**Toute création de service, où que ce soit, doit se faire
sur de nouvelles missions informatiques et statistiques**

Le projet informatique de la direction ne répond à aucune nécessité en dehors de la commande politique

La note prétend, en effet, que :

« L'objectif initial de la mise en place du CEI était et reste de construire un centre d'exploitation moderne,... »

La création d'un centre à Metz résulte uniquement de la décision politique de l'ancien gouvernement de compenser les restructurations militaires par des apports arbitraires d'agents de l'Insee.

Le rapport Cotis-Duport a ensuite habillé cette décision par la création d'un nouveau CNI impliquant la déstructuration voire la destruction immédiate des services informatiques existants, dont le CNI d'Aix, sans tenir compte du sort des agents de ces établissements. Or, **il est tout à fait possible de confier aux informaticiens de Metz des missions nouvelles.**

Un projet coûteux qui divise les agents et qui génère des pertes de compétences

La note indique :

« Dans un contexte de réduction continue de nos moyens humains et financiers, nous devons préserver nos marges de manœuvre en repensant notre infrastructure et notre organisation. »

...

« Pour y parvenir, il convient de rechercher à la fois innovation et performance, en s'appuyant sur des compétences collectives renforcées, dont la concentration permettra de faciliter la mutualisation et les échanges. »

...

« Compte tenu de la redondance des équipements recherchés sur le site de Metz, on peut légitimement escompter une économie de 30 % à la fois sur les dépenses de fonctionnement et sur les dépenses d'investissements. Cet ordre de grandeur correspond à celui constaté dans de grandes structures du monde de la banque ou de l'assurance... »

En réalité, supprimer plus de 50 % de l'effectif sur une durée restreinte conduira à une perte de compétence, à des dysfonctionnements de l'informatique et à des problèmes pour l'utilisateur final.

Quant à la comparaison de l'Insee avec le monde des banques et assurances, elle est disproportionnée et incorrecte :

- l'Insee emploie 6000 agents et offre des dizaines d'applications en perpétuelle évolution, chacune utilisée par seulement quelques dizaines de personnes ;
- Alors que les banques et les assurances emploient des dizaines de milliers de salariés et gèrent un nombre limité d'applications généralistes.

Sur l'économie attendue, c'est oublier le coût phénoménal de l'opération : installation des containers, réhabilitation de la gare impériale pour les dépenses les plus visibles, concentration de toutes les ressources pendant de longues années pour organiser ces restructurations, multiples groupes de travail, centaines de milliers d'euros pour les cabinets de consultants, etc. De plus, certains choix techniques présentés comme

incontournables ont abouti dans plusieurs grands groupes de services internationaux à des gouffres financiers, des échecs cuisants et des pannes mémorables (Amazon, Microsoft, Google...).

En vérité, les promesses d'économies substantielles n'existent que pour ceux qui veulent y croire.

Une centaine d'agents « rayés de la carte » par une volonté aveugle

Dans la partie trois consacrée à « l'actualité du projet », il est inscrit comme si c'était chose faite :

« 45 places ont été réservées pour le centre d'exploitation informatique dans ce bâtiment, sur les 180 attribuées à l'Insee »

Dans les faits, les postes créés le sont par recrutement externe ou prélèvement direct sur les postes d'informaticiens sortant de l'Ensaï, et des nouveaux céfiliens !

Le choix de la direction de l'informatique est totalement scandaleux :

- Elle recrute en externe des compétences qui existent en interne alors que l'Insee est frappé de plein fouet par des suppressions d'emploi ;
- Elle prétend ignorer la politique ministérielle de décroissance supplémentaire des effectifs informatiques.

En réalité, elle prépare l'expulsion de l'informatique et de leurs postes actuels de plus de 150 agents des CNI, des SIN et des DRI.

Ces suppressions de postes interviendront dès 2015 ; Mais, d'ici cette date, la direction informatique ose demander aux agents une surcharge de travail... afin de préparer leur propre disparition !

Quant au coût financier, cette mise en place ex nihilo utiliserait l'intégralité du budget disponible pour l'informatique dès 2012 et 2013.

Malgré les interventions des agents et des syndicats, la direction informatique tente un passage en force d'un projet indéfendable.

Nous constatons déjà les nuisances de ce projet de casse : calendrier sans cesse décalé,, désorganisation du travail, incertitudes permanentes à tous les niveaux...

Vers une catastrophe sociale dans l'informatique Insee ?

Lorsque nos organisations syndicales ont posé crûment lors du Comité Technique de Réseau de l'Insee la question de l'avenir des CNI, des SIN et des DRII, nous avons entendu un silence gêné, puis une réponse embarrassée.

La réalité est brutale : demain, la même direction informatique qui a justifié la création du CEI nous écrira une note tout aussi « brillante » pour nous expliquer qu'en raison de nouvelles réalités économiques et techniques (les modes passent vite en informatique), il faut supprimer tel ou tel SIN ou CNI à vitesse accélérée.

Or l'informatique, c'est avant tout des agents très fortement investis, motivés, qualifiés et des équipes efficaces réparties sur tout le territoire.

Cette note s'inscrit dans la trop fameuse stratégie France Télécom, qui met en concurrence et pousse au désespoir des personnels auxquels on supprime leur travail, leur qualification, pour en laisser une bonne partie en déshérence, avec des tâches dénuées de sens, un travail qui « échappe » parce que la maîtrise de ce que l'on fait, pourquoi et pour qui on travaille est abandonnée.

C'est la stratégie désastreuse que la Direction de l'Informatique applique déjà aux personnels d'Aix. Cette stratégie envoie dans le mur les agents et les travaux.

C'est la stratégie qu'elle veut étendre à tous les informaticiens en dépit des dégâts déjà perceptibles.

Cette orientation n'est pas irrémédiable !

Les Ministres, le Directeur général de l'Insee, la Direction de l'informatique sont responsables, chacun à leur niveau, de la santé des agents placés sous leur responsabilité. Or ce projet imposé inquiète fortement les agents des services informatiques et met en danger leur santé.

Nous devons exiger un nouveau schéma directeur informatique, négocié avec les organisations syndicales et les personnels, qui prenne en compte leurs exigences !